Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE l'OISE

Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme

# AVIS AU PUBLIC

Travaux de construction de la canalisation de transport de gaz naturel dite "Artère des Hauts de France II" entre Loon-Plage (59) et Cuvilly (60)

Communes de Boulogne-la-Grasse, Cuvilly, Hainvillers, Mortemer et Orvillers-Sorel

Maître d'ouvrage : GRTgaz

Enquête parcellaire

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 est prescrite, sur le territoire des communes de Boulogne-la-Grasse, Cuvilly, Hainvillers, Mortemer et Orvillers-Sorel, du jeudi 6 décembre au jeudi 20 décembre 2012 inclus, une enquête parcellaire pour établir les servitudes en vue de la construction de la canalisation de transport de gaz naturel dite "Artère des Hauts de France II" entre Loon-Plage (59) et Cuvilly (60).

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par la société GRTgaz.

M. Philippe LEGLEYE est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siègera aux lieux, jours et heures suivants :

- mairie de Boulogne-la-Grasse : le jeudi 6 décembre 2012 de 16 H à 18 H
- mairie de Mortemer : le mardi 11 décembre 2012 de 11 H à 13 H
- mairie de Orvillers-Sorel : le samedi 15 décembre 2012 de 10 H à 12 H
- mairie de Cuvilly : le mardi 18 décembre 2012 de 16 H à 18 H
- mairie de Hainvillers : le jeudi 20 décembre 2012 de 15 H à 17 H.

Les pièces du dossier seront déposées dans les mairies susvisées et mises à la disposition du public afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance pendant 15 jours consécutifs, du jeudi 6 décembre au jeudi 20 décembre 2012 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat des mairies.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie pour être annexées au registre.

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les mairies de Boulogne-la-Grasse, Cuvilly, Hainvillers, Mortemer et Orvillers-Sorel, ainsi qu'à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le préfet
et par délégation,
le directeur par intérim

Sandrine GIRAULT